INITIALES DU PRÉSIDENT

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

**Procès-verbal de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie**

A une séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie tenue à l'Hôtel de Ville de Sainte-Catherine, au numéro civique 5465, boulevard Marie-Victorin en la Ville de Sainte-Catherine, jeudi le cinquième jour du mois d'octobre deux mille vingt-trois, à 10:00 h., à laquelle sont présents Messieurs, Madame,

-Normand Dyotte, Maire- - Ville de Candiac

-Jean-Michel Pepin, Maire-suppléant - Ville de Delson

-Frédéric Galantai, Maire - Ville de La Prairie

-Jocelyne Bates, Mairesse - Ville de Sainte-Catherine

formant le Conseil au complet sous la présidence de M. Jean-Claude Boyer, Maire de la Ville de Saint-Constant

23-10-82 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après délibération, il est proposé par Mme. Jocelyne Bates, appuyé par M. Normand Dyotte et résolu unanimement:

QUE le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie adopte l'ordre du jour tel que présenté mais en précisant un report du point #3:

1.- Approbation de l'ordre du jour.
2.- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7/09/2023.
3.- Embauche d'un chargé d projet suite a un appel de candidature.
4.- Mandat concernant la reconduction des assurances générales.
5.- Mandat au Secrétaire-trésorier pour l'adjudication des assurances.
6. Varia
7. Question du public.
8- Levée de l'assemblée.

23-10-83 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DU BASSIN DE LAPRAIRIE TENUE LE 7 SEPTEMBRE 2023.

Après délibération, il est proposé par M. Jean-Michel Pepin, appuyé et résolu unanimement:

QUE le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie approuve le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 septembre 2023.

23-10-84 EMBAUCHE D'UN CHARGÉ DE PROJETS SUITE A UN APPEL DE CANDIDATURE.

Cet item est reporté a une séance ultérieure.



rmules Municipales No 5614-A-PS (FLA 781)

INITIALES DU PRÉSIDENT
INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

23-10-85 MANDAT A LA FIRME GUY TURCOT & ASSOCIÉS CONCERNANT LA RECONDUCTION DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA RÉGIE.

Le Secrétaire-trésorier donne communication d'une lettre les consultants Guy Turcot et Associés, Conseillers en assurances, en date 15 septembre 2023 et offrant leurs services professionnels à la Régie pour la coordination, l'analyse des risques et des besoins de la Régie, l'appel d'offre requis, l'évaluation des propositions et l'analyse des termes.

Après délibération, il est proposé par M. Normand Dyotte, appuyé et résolu unanimement:

QUE le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie mandate la firme Guy Turcot et Associés, Conseillers en assurances, pour la coordination, révision des besoins, le processus d'appel d'offre, établissement des devis,... et services concernant les assurances générales de la Régie, le tout conformément à l'offre de services en date du 15 septembre 2023 pour un montant de 10,250$ comme honoraires professionnels plus taxes.

23-10-86 MANDAT A M. GILBERT SAMSON SECRÉTAIRE-TRÉSORIER AFIN DE MENER A BIEN LE CONTRAT POUR LES ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA RÉGIE ET D'EN EFFECTUER LE RENOUVELLEMENT.

Considérant que certaines dates de renouvellement des assurances auront lieu en dehors des dates de séances régulières du Conseil.

Après délibération, il est proposé par M. Frédéric Galantai, appuyé et résolu unanimement:

QUE M. Gilbert Samson, Secrétaire-trésorier soit mandaté par le Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie pour effectuer, seulement si nécessaire, l'adjudication et/ou le renouvellement des assurances générales de la Régie et d'en faire rapport aux membres du Conseil.

QUE le Président de la Régie et/ou M. Gilbert Samson, Secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tous les contrats et dossiers concernant les assurances 2023 et 2024.

23-10-87 VARIA.

M. Michel Vachon pose certaines questions.

23-10-88 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Après délibération, il est proposé par Mme Jocelyne Bates, appuyé et résolu unanimement:

QUE la présente séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux du bassin de Laprairie soit levée.

Et la séance est levée.

M. Jean-Claude Boyer, Maire
Président de l'assemblée

M. Gilbert Samson
Secrétaire-trésorier

Formules Municipales No 5614-A-PS (FLA 781)